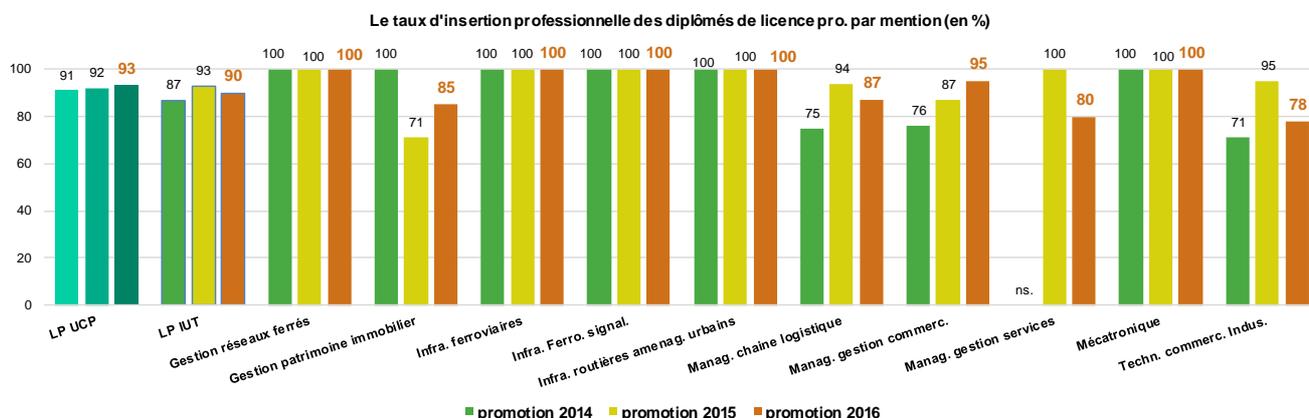


L'insertion professionnelle des diplômés de licence professionnelle Promotion 2016

Une insertion professionnelle stable



Source : OVE - Enquête insertion professionnelle 2018 des diplômés 2016 de l'UCP

Le taux d'insertion* rapporte le nombre de diplômés en emploi au nombre de diplômés en activité, c'est-à-dire en emploi ou en recherche d'emploi (population active). Il est le complément du taux de chômage.

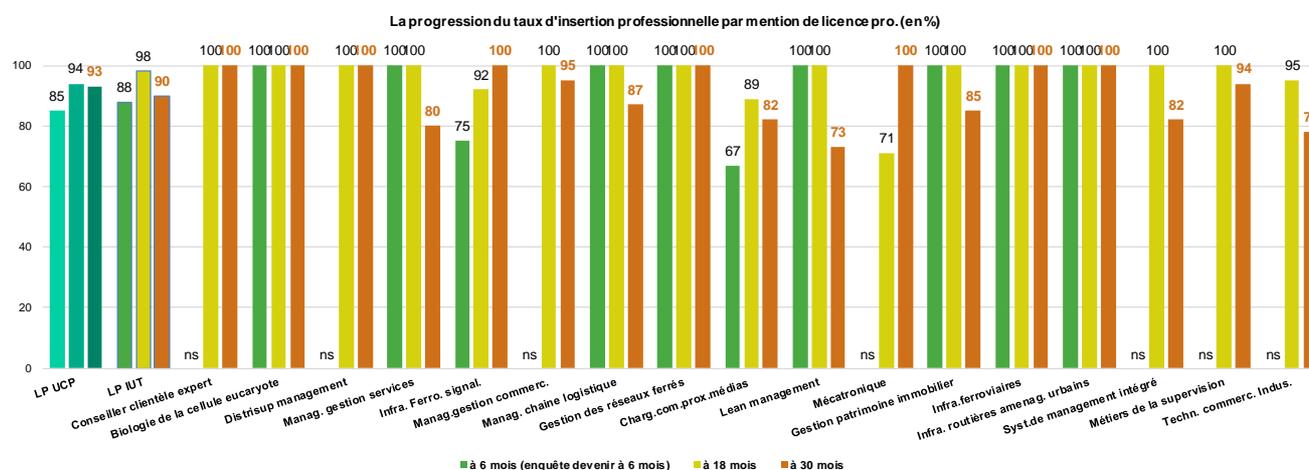
La conjoncture joue favorablement. Au 4^{ème} trimestre 2018, le taux de chômage est légèrement en baisse en Ile-de-France (à 7,6 % contre 7,7 % en 2017) et parmi les jeunes de 15-24 ans (18,8 % contre 21,4 % en 2017).

Insee, 2019, taux de chômage au sens du BIT

Lecture : 30 mois après l'obtention de leur LP à l'IUT de l'UCP en 2016, 90 % des diplômés entrés dans la vie active sont en emploi.

« ns. » : résultats non significatifs ou non disponibles.

Une insertion professionnelle progressive



Source : OVE - Enquête insertion professionnelle 2018 des diplômés 2016 de l'UCP

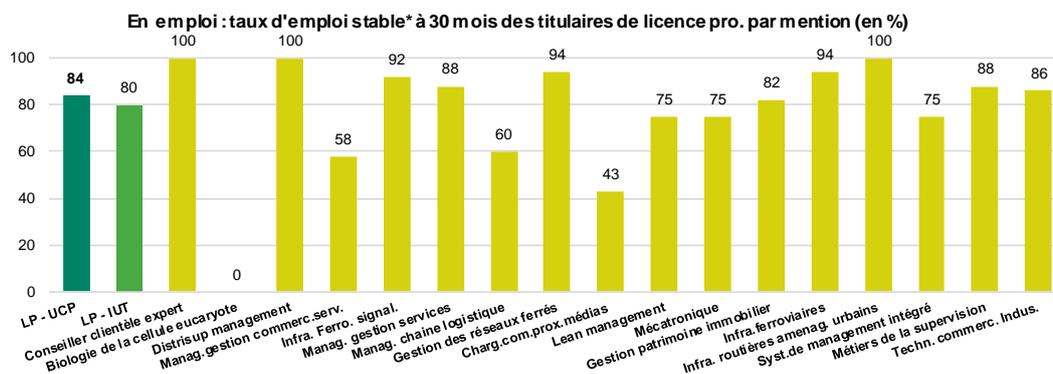
Pour les LP de l'IUT, le taux d'insertion professionnelle est passé de 88 % à 6 mois, à 90 % à 30 mois.

L'insertion professionnelle est un processus qui évolue dans les premières années d'entrée dans la vie active. Par la suite, la situation en emploi se stabilise durablement.

Lecture : 18 mois après l'obtention de leur licence professionnelle à l'IUT de l'UCP en 2016, 98 % des diplômés entrés dans la vie active sont en emploi.

« ns. » : résultats non significatifs ou non disponibles.

80 % d'emploi stable avec une grande variabilité selon le parcours

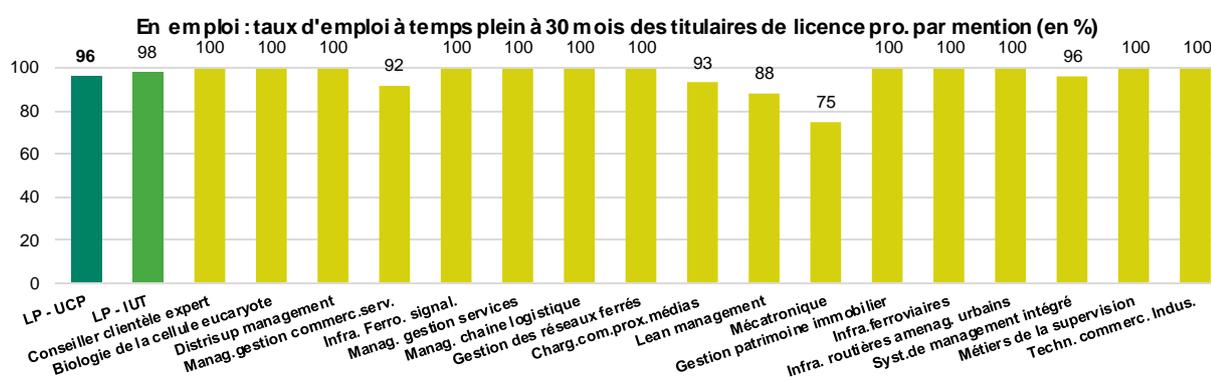


Source : OVE - Enquête insertion professionnelle 2018 des diplômés 2016 de l'UCP

L'emploi stable regroupe les contrats en CDI, les fonctionnaires ou travailleurs et travailleuses indépendantes.

Lecture : 30 mois après l'obtention de leur licence professionnelle en 2016, 80 % des diplômés en emploi occupent un emploi stable.

Le temps plein est la norme pour 98 % des emplois

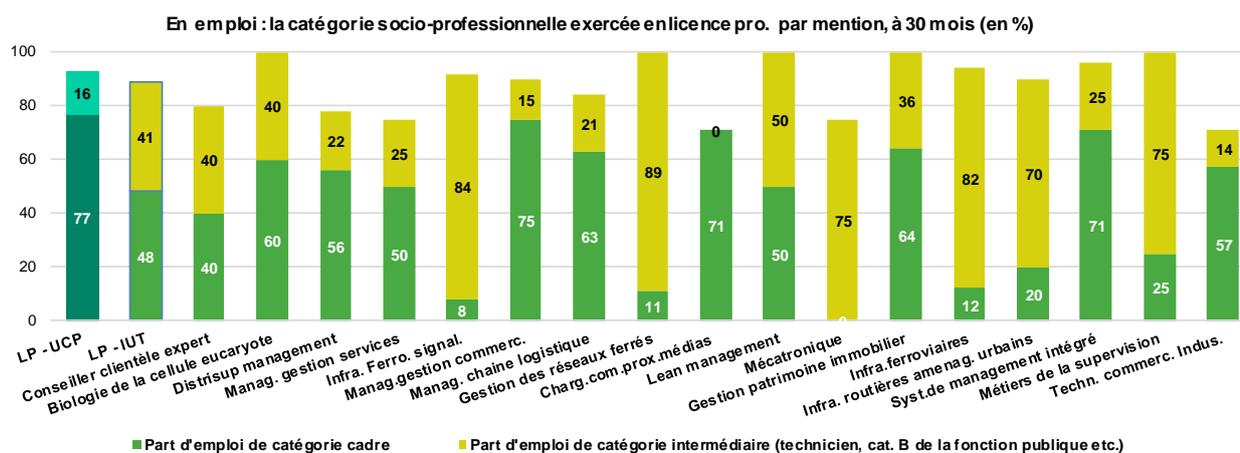


Source : OVE - Enquête insertion professionnelle 2018 des diplômés 2016 de l'UCP

L'emploi à temps plein regroupe les déclarations d'emploi d'une quotité de travail hebdomadaire de 100 %.

Lecture : 30 mois après l'obtention de leur licence professionnelle en 2016, 98 % des diplômés de l'IUT en emploi occupent un emploi à temps plein.

Près de 5 emplois sur 10 de niveau cadre



Source : OVE - Enquête insertion professionnelle 2018 des diplômés 2016 de l'UCP

La part d'emploi de catégorie cadre dépasse la moyenne de l'UCP mais de fortes disparités sont constatées selon le parcours.

L'emploi de catégorie cadre ou de profession intermédiaire repose sur la déclaration du diplômé en emploi vis-à-vis de son niveau ou statut d'emploi (nomenclature PSC, INSEE).

Lecture : 48 % des diplômés en emploi occupent un emploi de niveau cadre, 30 mois après l'obtention de leur licence professionnelle à l'IUT de l'UCP en 2016.

Le salaire net médian à temps plein est de 2 170 euros par mois

Diplôme	Salaire net médian mensuel à temps plein (en €)	Salaire brut médian annuel à temps plein (en €)
Ensemble LP UCP	2 010	31 200
LP IUT	2 170	33 800
Conseiller clientèle expert	2 560	39 900
Biologie de la cellule eucaryote	1 620	25 200
Distrisup management	2 260	35 300
Management et gestion commerciale des services	1 980	30 900
Infrastructures ferroviaires : signalisation	1 970	30 800
Management et gestion commerciale	2 970	46 300
Management de la chaîne logistique	2 200	34 300
Gestion des réseaux ferrés	2 100	32 800
Chargé de communication de proximité et des médias numériques	1 940	30 200
Lean management	2 260	35 200
Mécatronique	1 500	23 400
Gestion technique du patrimoine Immobilier	2 600	40 600
Infrastructures ferroviaires	2 110	33 000
Infrastructures routières et aménagements urbains	2 100	32 800
Système de management intégré	2 460	38 400
Métiers de la supervision	1 890	29 400
Commercialisation des produits et services industriels	2 500	39 000

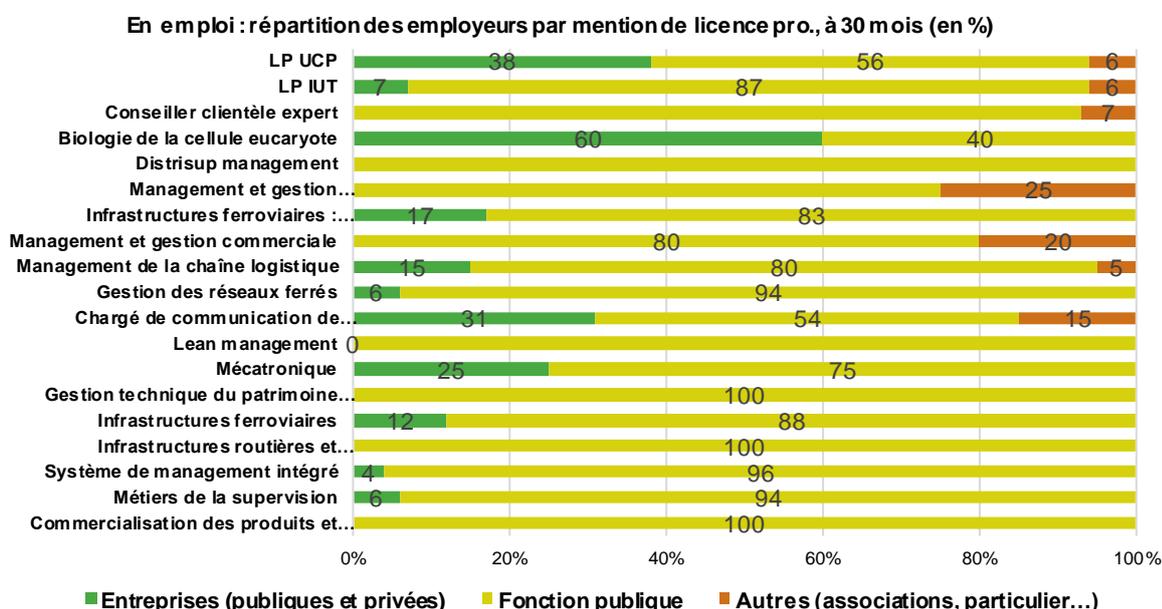
Source : OVE - Enquête insertion professionnelle 2018 des diplômés 2016 de l'UCP

Le salaire net mensuel médian sépare la population considérée en deux parts égales. Ce montant est donné en « net » car cet élément est davantage connu de la plupart des diplômés en emploi.

Les écarts salariaux entre parcours sont importants. L'écart extrême atteint 1 470 euros entre les diplômés de « Management et gestion commerciale » (2 970 euros) et « Mécatronique » (1 500 euros).

Lecture : **la moitié des diplômés de licence professionnelle ont un salaire net mensuel supérieur à 2 170 € et l'autre moitié ont un salaire net mensuel inférieur à 2 170 €.**

La grande majorité des emplois sont exercés au sein d'une entreprise



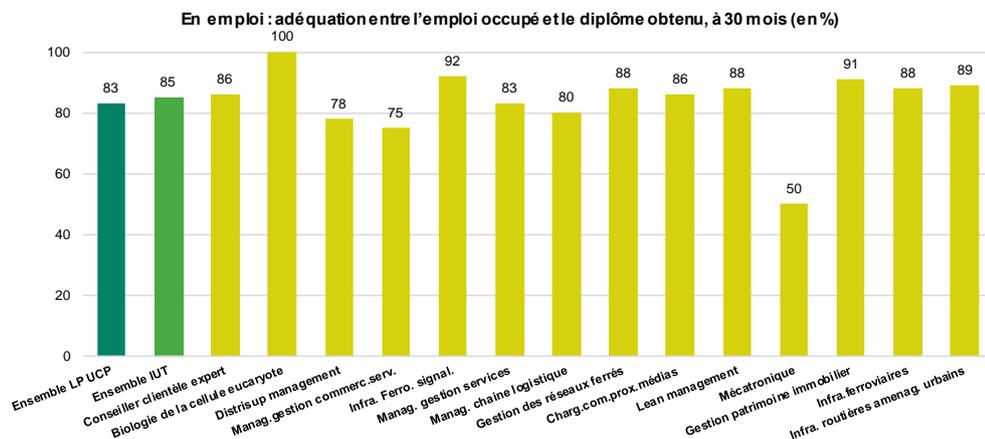
Source : OVE - Enquête insertion professionnelle 2018 des diplômés 2016 de l'UCP

A l'IUT, plus de 8 diplômés sur 10 d'une licence professionnelle en emploi travaillent au sein de la fonction publique.

Les difficultés d'insertion rencontrées proviennent pour partie du fonctionnement et des segmentations du marché du travail. Les conditions d'emploi sont corrélées au type d'employeur, au secteur d'activité et au bassin d'emploi.

Lecture : **30 mois après l'obtention de leur licence professionnelle en 2016, 7 % des diplômés en emploi travaillent au sein d'une entreprise.**

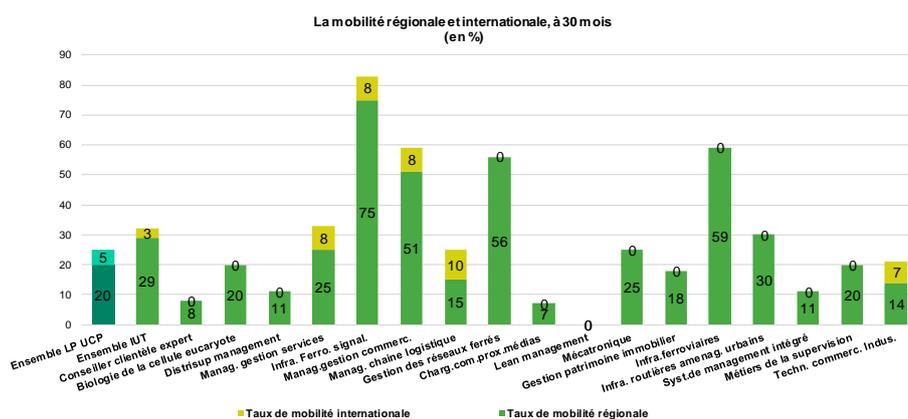
Sentiment d'adéquation entre l'emploi occupé et le diplôme



L'adéquation emploi / diplôme est définie par le diplômé ou la diplômée via une échelle d'attitude.

Lecture : 30 mois après l'obtention de leur licence professionnelle en 2016, 90 % des diplômés en emploi déclarent que l'emploi occupé est en adéquation avec leur projet professionnel.

La mobilité géographique



La mobilité est un phénomène renforcé mais qui reste minoritaire pour les universités franciliennes du fait de la présence du bassin d'emploi parisien.

Le taux de mobilité interrégionale et internationale est nul pour le parcours « Lean Management »

La mobilité internationale ne concerne qu'une petite minorité des diplômés.

Source : OVE - Enquête insertion professionnelle 2018 des diplômés 2016 de l'UCP

Présentation de l'enquête UCP et méthodologie

Chaque année, l'Observatoire de la Vie Étudiante (OVE) réalise des enquêtes sur l'insertion professionnelle auprès des diplômés de l'université à 6, 18 et 30 mois après l'obtention du diplôme. L'enquête à 30 mois s'inscrit dans un dispositif d'enquêtes, coordonné par le ministère de l'Enseignement supérieur et la Recherche et de l'Innovation administré par l'OVE.

Les résultats présentés ci-dessous concernent l'ensemble des diplômés de l'UCP, quels que soient leur profil socio-démographique ou leur parcours universitaire. L'exhaustivité du champ d'enquête induit certes une hétérogénéité des résultats mais permet de produire une information complète. Pour la composante IUT, l'ensemble des parcours ont été enquêtés. Par convention statistique, l'OVE publie uniquement des résultats pour les parcours qui atteignent un taux de réponse minimum de 50 % et pour un effectif de diplômés et/ou répondants supérieur à 3.

Diplôme	Effectif de diplômés	Taux de réponse à l'enquête	Part de femmes / Répondants
Licence Professionnelle IUT	438	70	33
Conseiller clientèle expert	27	56	60
Biologie de la cellule eucaryote	7	71	60
Distrisup management	15	73	36
Management et gestion commerciale des services	22	73	38
Infrastructures ferroviaires : signalisation	19	63	8
Management et gestion commerciale	73	63	37
Management de la chaîne logistique	32	78	48
Gestion des réseaux ferrés	22	82	11
Chargé de communication de proximité et des médias numériques	20	95	89
Lean management	22	59	23
Mécatronique	10	80	0
Gestion technique du patrimoine Immobilier	23	57	23
Infrastructures ferroviaires	26	65	6
Infrastructures routières et aménagements urbains	15	67	0
Système de management intégré	45	82	49
Métiers de la supervision	23	87	5
Commercialisation des produits et services industriels	37	59	14

Champ UCP : ensemble des diplômés de licence professionnelle, dans le cadre de l'enquête 2019 sur l'insertion professionnelle de la promotion 2016